



TERRE EMPLOI

EMPLOIS PARTAGÉS DU RATAV

Parta-GEs

20 février 2025



Qu'est-ce qu'un groupement d'employeurs?



Les particularités d'un GE

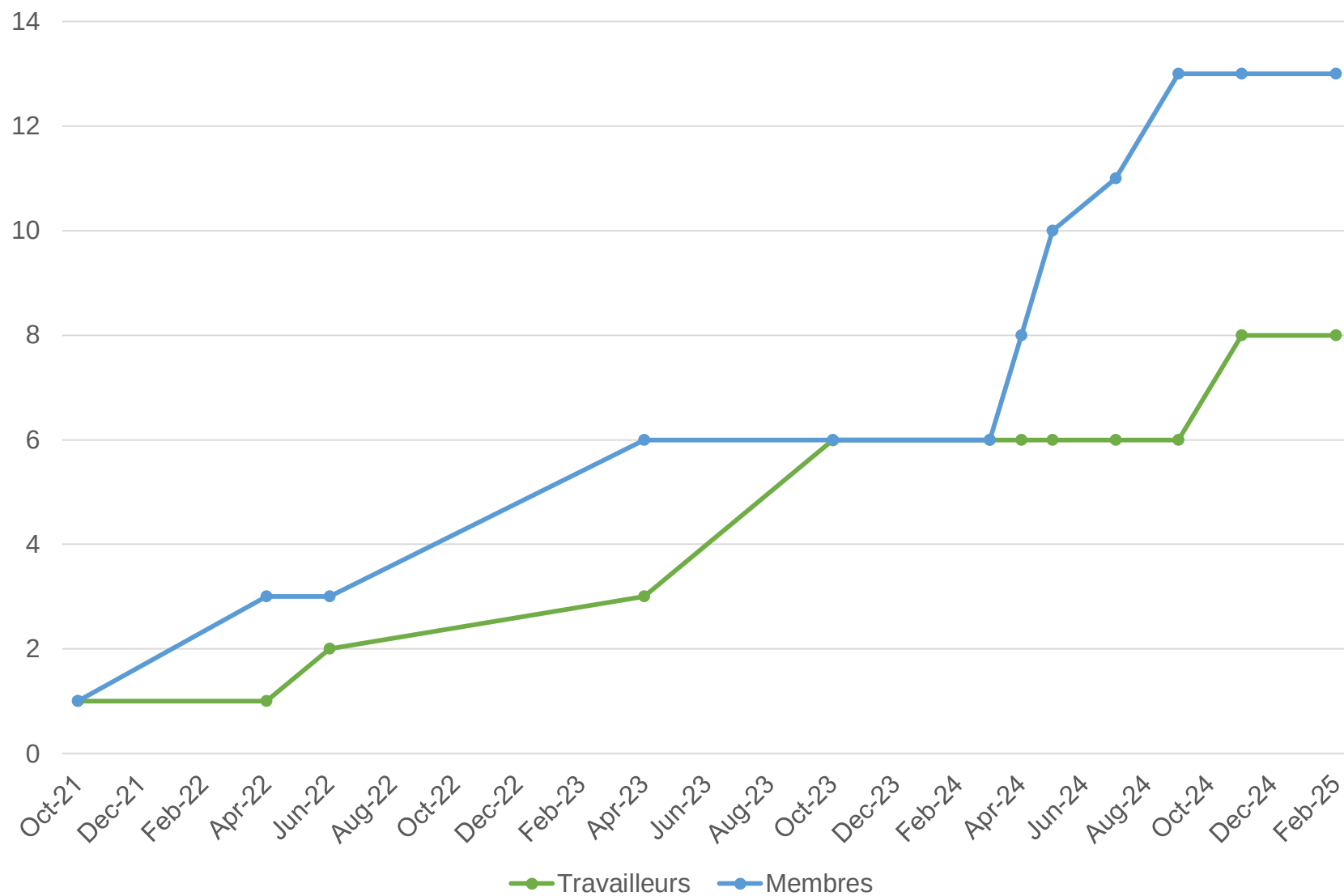
- Constitué uniquement sous forme d'ASBL ou d'une SNC
- Dépend d'une seule CP (en fonction de ses membres) par catégorie de travailleurs (O et E)
- Unique objet social : mise à disposition de personnel
- Seule possibilité légale avec l'agence intérimaire pour la mise à disposition de personnel (et autres accords)
- Contrat de travail de minimum 19h
- Maximum 50 travailleurs

Avantages d'un GE

Le GE permet de :

- Maintenir un emploi pérenne pour ses employés/ouvriers et ainsi fidéliser le personnel
- Bénéficier des compétences de profils performants
- Minimiser les coûts d'un emploi partagé
- Gagner du temps et gagner en compétences d'un point de vue RH
- Prévoir sans surprise le coût du personnel utilisé pour le membre utilisateur
- Créer une dynamique et renforcer la collaboration entre les membres du GE

Historique



Membres de Terre Emploi



D'autres groupements d'employeurs



Avez-vous bien compris...

Dans un groupement d'employeurs, on se partage :

- Du matériel agricole
- Des cartes Pokémon
- Du personnel

Avez-vous bien compris...

Dans un groupement d'employeurs, de combien de commissions paritaires dépendons-nous :

- Aucune, on fait ce qu'on veut
- Une pour les ouvriers et une pour les employés
- De toutes les CP de nos membres

Avez-vous bien compris...

Être membre d'un groupement d'employeurs, c'est :

- Simple : je dispose d'une MO en fonction d'un planning convenu et je reçois une facture à la fin du mois en fonction des heures réellement prestées
- Simple mais hasardeux : je dispose d'une MO en fonction d'un planning convenu mais le personnel alloué change régulièrement
- Très contraignant : En plus de devoir trouver moi-même le personnel, je dois faire leurs tartines pour le diner. La facturation quant à elle se fait en fonction des précipitations du mois

Avez-vous bien compris...

Que peut faire Parta-Ges et/ou Terre-Emploi pour vous :

- Vous apporter une aide dans la constitution et dans la gestion de votre futur groupement d'employeurs
- Vous accueillir dans le sien
- Partager un verre après cette conférence mais pas plus de 2-3 car après il faut reprendre le volant



Parta-GEs

Merci pour votre attention

Avec le soutien de



Questions et/ou remarques?

